



Le collège des bourgmestre et échevins invite les membres du conseil communal à se réunir en date du

**Vendredi, 24 septembre 2021 à 08.30 heures**  
dans la salle de conférence de la mairie à BERG.  
(séance tenue sous le régime Covid Check)

### ORDRE DU JOUR:

#### Séance à huis clos (4 points) :

- A. Démission volontaire d'un fonctionnaire communal relevant du groupe de traitement B1.
- B. Nomination d'un fonctionnaire communal relevant du groupe de traitement B1.
- C. Nomination définitive d'un fonctionnaire communal dans la carrière C1 pour les besoins du service de la population et de l'état civil - Modification.
- D. Présentation du nouvel organigramme de l'administration communale.

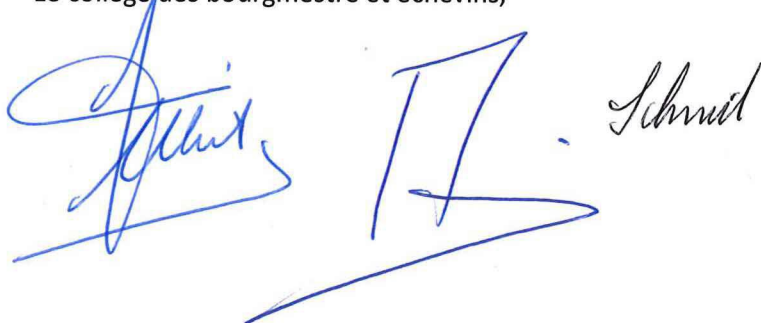
#### Séance publique (18 points):

1. Désignation du local pour les séances du conseil communal.
2. Affaires de personnel
  - 2.1. Service technique :
    - 2.1.1. Création d'un poste de fonctionnaire communal, relevant du groupe de traitement A1, sous-groupe scientifique et technique, pour les besoins du service technique.
    - 2.1.2. Création d'un poste d'employé communal, relevant du groupe d'indemnité A1, sous-groupe scientifique et technique, pour les besoins du service technique.
  - 2.2. Service technique :
    - 2.2.1. Création d'un poste de fonctionnaire communal, relevant du groupe de traitement B1, sous-groupe scientifique et technique (chargé technique), pour les besoins du service technique.
    - 2.2.2. Création d'un poste d'employé communal, relevant du groupe d'indemnité B1, sous-groupe scientifique et technique (chargé technique), pour les besoins du service technique.
  - 2.3. Service urbanisme et environnement :
    - 2.3.1. Création d'un poste de fonctionnaire communal, relevant du groupe de traitement B1, sous-groupe scientifique et technique (chargé technique), pour les besoins du service urbanisme et environnement.
    - 2.3.2. Création d'un poste d'employé communal, relevant du groupe d'indemnité B1, sous-groupe scientifique et technique (chargé technique), pour les besoins du service urbanisme et environnement.
  - 2.4. Fixation rétroactive de la rémunération des accompagnateurs du bus scolaire - salariés à tâche manuelle (anc. employé privé).

3. Budget :
  - 3.1. Modifications budgétaires 2021.
  - 3.2. Action de solidarité pour les victimes des inondations de juillet 2021.
  - 3.3. Approbation d'un crédit supplémentaire.
  - 3.4. Fixation du taux de l'impôt foncier pour l'année 2022.
  - 3.5. Fixation du taux de l'impôt commercial pour l'année 2022.
4. Conventions et contrats :
  - 4.1. Convention 2021 - Club Senior « An der Loupescht ».
  - 4.2. Contrats de concession de sépulture.
5. Informations aux membres du conseil communal.
6. Rapports des représentants auprès des différents syndicats.
7. Questions aux membres du collège des bourgmestre et échevins.

Berg, le 17 septembre 2021.

Le collège des bourgmestre et échevins,



Schmidt